

Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve

Avenue des Alpes 18 – 1820 Montreux
Tél. 021 962 79 53

courriel : taxedesejour@montreux.ch

Aux Municipalités de :

- Villeneuve
- Veytaux
- Montreux
- La Tour-de-Peilz
- Vevey
- Corsier
- Corseaux
- Chardonne
- Jongny
- Blonay
- Saint-Légier

Montreux, le 23 décembre 2019

Rapport de gestion pour l'année 2018

Mesdames et Messieurs les Syndics,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

A plusieurs reprises, il a été demandé à la Commission intercommunale de la taxe de séjour d'établir un rapport de gestion, afin que les Municipalités soient informées des travaux de la commission et de l'utilisation des mannes financières. Vous trouverez donc, en annexe, le rapport de gestion de l'année 2018.

Nous vous en souhaitons bonne réception, et profitons de ces quelques lignes pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Recevez, Mesdames et Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, nos cordiales salutations.

Commission intercommunale de la Taxe de séjour
de la Riviera et de Villeneuve



Jean-Baptiste Piemontesi
Président

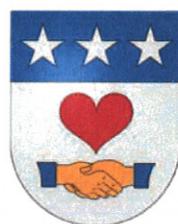
Annexe ment.

Communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, Saint-Légier-La Chiésaz, Vevey, Veytaux et Villeneuve.

Réception : avenue des Alpes 18 – 1820 Montreux – sur rendez-vous

Paiement à IBAN: CH61 0900 0000 1800 1397 6 Postfinance

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA
TAXE DE SÉJOUR DE LA RIVIERA ET DE
VILLENEUVE



COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA TAXE DE SÉJOUR DE LA RIVIERA ET DE VILLENEUVE

RAPPORT DE GESTION POUR L'ANNÉE 2018

La Commission intercommunale de la Taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve, ci-après nommée CITS, regroupe 11 communes, à savoir :

- Villeneuve
- Veytaux
- Montreux
- La Tour-de-Peilz
- Vevey
- Corseaux
- Corsier
- Chardonne
- Jongny
- Blonay
- Saint-Légier

Composition de la CITS

Législature 2016-2021

- Président : M. Jean-Baptiste Piemontesi, Conseiller municipal, qui représente la commune de Montreux
- Vice-président : M. Etienne Rivier, Conseiller municipal, qui représente la commune de Vevey
- Membre : M. Jean-Pierre Schwab, Conseiller municipal, qui représente la commune de La Tour-de-Peilz
- Membre : Mme Ursula Bucher, Conseillère municipale, qui représente les communes de Corseaux, Corsier, Chardonne, Jongny, Blonay, Saint-Légier et Veytaux
- Membre : Mme Annik Morier-Genoud, qui représente la commune de Villeneuve
- Membres : MM. David von Arx, Bernard Tschopp et Nicolas Ming, représentant la Société des Hôteliers Montreux-Vevey
- Membre : M. Benoît Samson, représentant les pensionnats, les instituts et les cliniques privées

Membres : MM. Christoph Sturny et Andreas Ryser, représentant Montreux-Vevey-Tourisme

Trésorier : M. Serge Gard, chef du service des finances de Montreux

Organe de perception : M. Yvan Dorthe, employé d'administration au service des finances de Montreux

Secrétaire : Mme Fabienne Margueron, secrétaire de direction au service des finances de Montreux

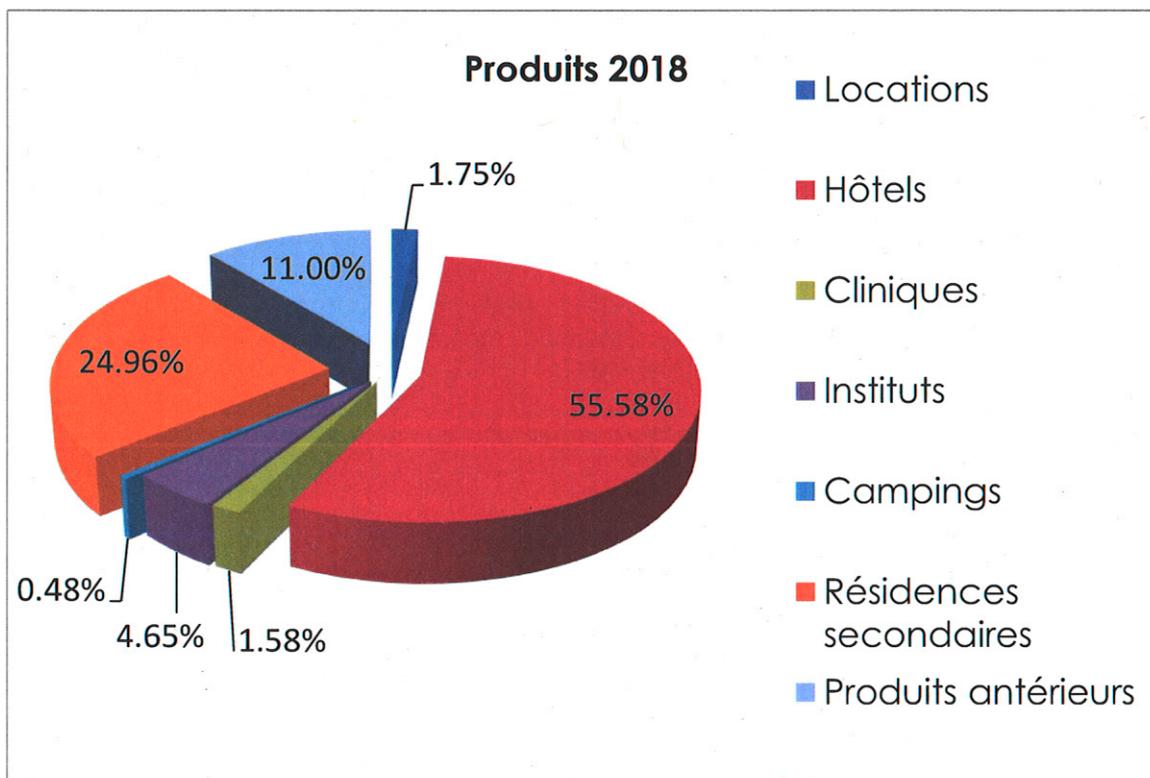
Séances annuelles

La Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve (CITS) a siégé quatre fois durant l'année 2018 pour assurer la bonne gestion de l'exploitation de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires.

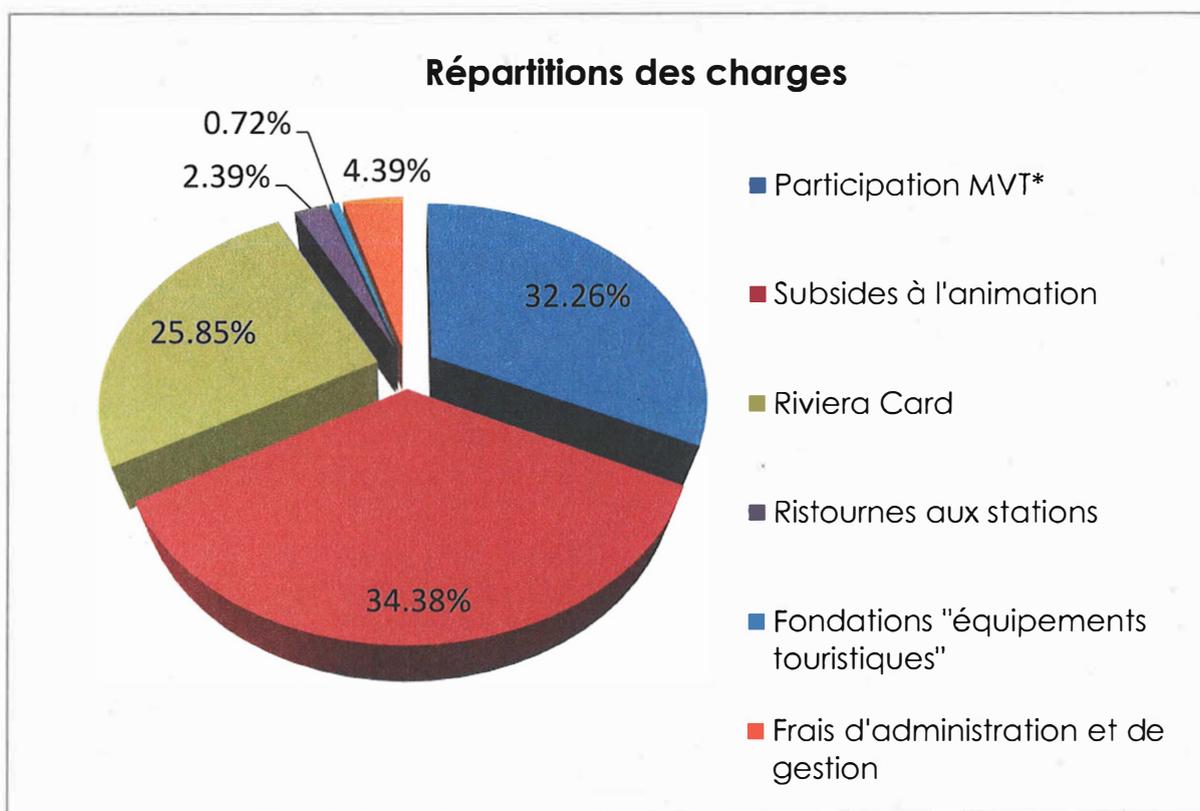
Nombre de dossiers de subventions traités en 2018

La Commission a dépensé plus de CHF 1'700'000.- pour soutenir près de 90 manifestations ayant eu lieu sur son territoire, ceci représente une stabilité en termes de dépenses par rapport à 2016.

Total des revenus 2018 = CHF 4'768'129.45



Total des charges 2018 = CHF 4'959'055.00



* subside ordinaire pour le financement des différentes tâches d'exploitation des Points d'Information et accueil, d'établissement et distribution du matériel d'accueil, de développement et coordination des activités touristiques, de coordination des manifestations et spectacles d'intérêt touristique

L'excédent de charges de CHF 190'925.55 a été prélevé sur le fond de réserve générale.

Divers

En 2018, l'hôtellerie traditionnelle, relevant du territoire de la CITS, affiche, en fonction des données au 28.01.2019, un léger recul de ses résultats en termes de nuitées (664'475 pour 694'290 en 2017), soit -29'815 nuitées pour l'exercice. Le total des nuitées s'élève à 923'623 en 2018 pour 999'069 en 2017 (-8.17%).

La CITS a également financé la totalité des frais liés à l'utilisation de la Montreux Riviera Card qui reste, véritablement, un atout majeur de notre destination. 242'000 cartes ont été établies en 2018 contre 228'000 en 2017 soit 6,14% en plus.

Les comptes de la Commission seront présentés, comme chaque année, dans le préavis relatif aux comptes communaux 2018 de la Commune de Montreux. Ces mêmes comptes sont également adressés à chaque commune de son territoire.